

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nos morts : le R. P. Augustin de
Stockalper, Monsieur l'Abbé Léon
Cattin, M. le Chanoine Joseph
Ducret

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1935, tome 34, p. 339-343

© Abbaye de Saint-Maurice 2011



NOS MORTS

LE R. P. AUGUSTIN DE STOCKALPER

Pour écrire la nécrologie du Révérend Père Augustin de Stockalper, il faudrait la délicatesse du saint religieux qu'il était, sa discrétion, son humilité, son désintéressement total, sa piété. Quand nous suivions des yeux son cercueil recouvert d'un drap noir, le matin du 4 décembre, alors que la neige blanche, en flocons serrés, tombait lentement sur les tombes des Capucins morts à St-Maurice, nous avions de la peine à nous figurer que le bon Père se trouvait là, immobilisé pour toujours, vivant ailleurs déjà, dans le paradis de Jésus et de ses saints. Des parents, des confrères, beaucoup d'amis accompagnaient la dépouille en égrenant leur rosaire. Les scolastiques chantaient avec émotion les prières liturgiques. Le R. P. Gaspard, Provincial, officiait. L'atmosphère était toute de recueillement attristé, de résignation pénible, de grand deuil.

Nous n'avons pas à reprendre les renseignements qu'ont apportés les derniers « Échos » sur la famille de Stockalper puisque, il y a quelques mois à peine, le frère de celui que nous pleurons aujourd'hui, le Chanoine Henri de Stockalper, précédait de peu son cadet dans la tombe. Le Père Augustin naquit à St-Maurice en 1869. Il suivit les cours du Collège de sa ville natale, puis il entra au noviciat des Capucins à Lucerne en 1890. Ordonné prêtre cinq ans plus tard, il célébra sa première messe au couvent de Sion. En 1896 le Père Augustin se trouvait au Landeron. Deux ans après il était nommé prédicateur à St-Maurice et Directeur du Scolasticat. Dans cette dernière charge le défunt s'est acquis la reconnaissance de tous ceux qui ont bénéficié de son zèle éclairé et de son dévouement. Le nombre des religieux de S. François s'accrut considérablement et, dès 1902, la Province suisse était en mesure de fournir la première équipe de Missionnaires suisses en Afrique. Ce

fut au Père Augustin également que l'on dut le premier agrandissement du Scolasticat, en 1906.

A plusieurs reprises en outre le Père Augustin remplit les fonctions de Gardien dans les couvents de St-Maurice et de Sion ; à St-Maurice, dans les années 1908 et 1909, de 1917 à 1920, et à Sion, de 1914 à 1917. En 1915 le Chapitre provincial le nommait Définitiveur.

Laissons maintenant les notes strictement biographiques qui ont tout juste le mérite de montrer quelle confiance avaient dans le Père Augustin ses Supérieurs religieux. C'est l'homme et le prêtre qu'il faut considérer quelque peu pour saisir le vide immense qu'il cause par sa mort.

La prestance du Père Augustin. Oh ! que ce vieillard inspirait de respect. En plus de sa noblesse native qui lui conférait des manières si distinguées il possédait un ensemble de qualités extérieures qui captivaient l'attention et charmaient son entourage. Très spirituel, très fin, il avait, même dans le ton de sa voix, on ne sait quoi de délicat, de pondéré, d'élégant qui forçait la plus déférente admiration.

Pour découvrir le saint prêtre il n'est besoin que de dire son ministère. Au temps de ses pleines forces le Père Augustin était un missionnaire apprécié dans les paroisses. C'était surtout, et cela jusqu'au derniers jours de sa vie, un confesseur et un directeur d'âmes éprouvé. Le nombre est incalculable des prêtres, des religieux ou religieuses et des fidèles qui venaient à lui pour se confesser. Comme il était bon avec tous ses pénitents. Quelle patience et quel saint abandon dans les mains de la divine Providence et le secours de la Vierge Marie. A tous il donnait des conseils inspirés de la prudence la plus sûre et de la plus pure charité. Pour les âmes désireuses de réelle sanctification il était le guide parfait qui exhorte, encourage, conduit fidèlement. Pour d'autres, plus enclines aux compromissions avec le péché et les suggestions du mal, il était également la douceur même, sachant bien que ce n'est pas en rebutant les âmes par des paroles trop dures qu'on les convertit et qu'on les ramène à Dieu. Il savait cependant, quoi qu'il dût en coûter à son cœur généreux et si compatissant, tenir un langage énergique lorsque se présentaient des personnes peu soucieuses de prendre les vrais moyens qui garantissent le salut.

Sans diminuer en rien les grands mérites de ses confrères, nous pouvons bien dire que la chapelle des Capucins de St-Maurice était, depuis de longues années, la cellule du Père Augustin. Il y était le « *refugium peccatorum* » qui ne se lassait jamais d'accomplir charitablement, sans la moindre plainte, tout le long du jour, et, à la veille des fêtes, de longues heures de la nuit, son réconfortant et pacifiant ministère.

Le Père Augustin est au ciel. Qu'il veuille bien, de là

haut, faire descendre sur les âmes qu'il a fortifiées et conduites les grâces que ses vertus et ses mérites lui donnent le droit d'obtenir de Dieu. Et que ceux qu'il laisse sur terre, dans la peine et le chagrin, se consolent à la pensée de la gloire qui échoit aujourd'hui à un frère très saint et à un confrère qui fut, durant toute sa vie, un édifiant exemple de piété, d'humilité et de douceur.

MONSIEUR L'ABBÉ LÉON CATTIN

Le clergé du Jura avait été durement éprouvé, ces derniers mois, par la mort de deux de ses membres méritants, notamment M. le Chanoine Quenet, Doyen de St-Ursanne. Le voici frappé à nouveau par le décès inattendu d'un autre prêtre de 51 ans, M. l'abbé Léon Cattin, curé de Montfaucon. Lorsque cette pénible nouvelle parvint à St-Maurice, les nombreux amis du défunt furent consternés. Au cours de l'été dernier ils avaient encore eu l'occasion de le revoir et d'apprécier la délicatesse de ses sentiments, soit à St-Maurice même lors d'une réunion d'anciens élèves, soit à Montfaucon. Ces souvenirs récents rendirent plus vive la tristesse d'une séparation aussi inopinée et plus ferventes les prières adressées à Dieu pour le repos de l'âme du cher disparu.

M. l'abbé Cattin était originaire de Saignelégier. Il passa cependant les premières années de sa jeunesse à St-Brais où il fréquenta l'école primaire. Après la mort de son père, il vint à Saignelégier avec sa mère et commença ses études secondaires qu'il poursuivit et acheva à St-Maurice. Notre Abbaye le connut alors, selon les expressions de Mgr Folletête, « dans l'émulation des études, le sérieux de son travail d'éducation, mais aussi dans la vivacité de son tempérament et la jovialité de son agréable caractère ». Il étudia ensuite la théologie à l'Université de Fribourg, puis au Séminaire de Lucerne. Ordonné prêtre le 17 juillet 1910, il ne fut pas immédiatement voué au ministère direct. Son goût prononcé pour le chant grégorien et pour la musique en général lui valut de continuer, pendant six mois, à travailler cet art à Lucerne sous la direction des organistes de la Collégiale, MM. Breitenbach, père et fils. En janvier 1911 Mgr l'Evêque de Bâle le nomma vicaire à Porrentruy. Il y resta onze ans, en qualité de vicaire et d'organiste. Appelé à écrire la nécrologie de son ancien subordonné, l'actuel Vicaire Général du Jura, qui fut doyen de Porrentruy, résume l'activité de M. l'abbé Cattin en ces quelques mots : « années de travail, de direction d'œuvres diverses, de dévouement sans compter, mais aussi années de paix, d'union et d'étroite collaboration ; et si parfois le travail était dur, toutes les fatigues se dissipaient facilement dans la franche cordialité du presbytère. Pour apprécier la valeur de son vicariat à Porrentruy, il suffit de

rappeler qu'il y passa les dures périodes de la guerre et de la grippe.

« L'œuvre de prédilection de M. l'abbé Cattin à Porrentruy fut celle du chant sacré, dont il eut à s'occuper dès le commencement, mais surtout lorsque, succédant à M. l'abbé Schmid, il devint, tout en gardant ses fonctions de vicaire, organiste de la paroisse. Ayant commencé tardivement ses études musicales, il réalisa, par son application persévérante, un vrai tour de force, et le public des fidèles remarqua à peine la succession d'un organiste à l'autre. D'autre part, par son aimable caractère, sa jovialité, son dévouement, M. l'abbé Cattin s'était acquis la sympathie de toute la paroisse, ainsi que celle des paroisses de Grandfontaine et de Bressaucourt, qu'il administra durant leur vacance ».

Au mois de novembre 1920 M. l'abbé Cattin quitta Porrentruy. Il venait d'être nommé curé de Montfaucon, dans les Franches-Montagnes. Il se plut à retourner dans « le pays de ses rêves », d'autant plus que sa santé, qui n'avait jamais été bien solide, devait y trouver un air vivifiant qui lui était nécessaire. Ce que fut son ministère dans ce nouveau champ d'apostolat, il ne nous appartient pas de le décrire. Laissons encore la parole à Mgr Folletête qui caractérisera en termes directs et autorisés les quinze ans de vie pastorale du curé de Montfaucon : « M. le curé Cattin était, dans toute la signification du mot, le père au milieu de ses enfants. Nature sensible, cœur compatissant, il se réjouissait avec ceux qui étaient dans la joie, il pleurait avec ceux qui pleuraient : il partageait toutes les émotions et tous les intérêts matériels, moraux et spirituels de ses ouailles. Prudent et avisé, on recherchait ses conseils et on suivait ses avis. Dans l'attente du médecin, il organisait dans les métairies le soin rationnel des malades et il avait ouvert, au presbytère, un dispensaire, où il donnait les premiers secours et pratiquait les pansements ordinaires. Sa compétence musicale et l'entente de tous les membres l'avaient fait même choisir comme directeur de la société de chant et de la fanfare, charges qu'il avait acceptées pour servir la cause de l'union entre tous les concitoyens, et ce n'était pas un spectacle banal de voir ces sociétés obéissant dans les concours, à la baguette de l'habile directeur en frac noir. Aussi son autorité était-elle souveraine et rarement curé posséda-t-il une si entière influence dans sa paroisse.

« Les occupations accessoires ne détournèrent pas du tout le zélé curé de son devoir pastoral : instructions et catéchismes étaient toujours préparés et vivants. Son église fut l'objet de ses soins, et il se réjouissait des travaux que, grâce à la bonne volonté de tous, il avait menés à bonne fin : clocher et dôme de la tour, toiture et auvent, chauffage de l'église, orgues. Hélas ! il ne lui a pas été donné d'en jouir longtemps et sa mort inopinée est un grand deuil

pour sa chère paroisse de Montfaucon, pour le décanat des Franches-Montagnes, où il était si apprécié, et pour le clergé jurassien, dont il était le confrère unanimement estimé et aimé, pour ses nombreux amis, toujours si heureux de goûter la douce et cordiale hospitalité de son presbytère. »

Qu'ajouterions-nous à cet éloge ? Il parle si éloquemment des vertus de l'homme et du prêtre. Nous ne taïrons pas cependant la vieille et toujours fidèle affection que M. l'abbé Cattin portait à l'Abbaye de St-Maurice dont il fut l'élève. Il avait, chez nous, des amis sincères qui déplorent aujourd'hui sa mort et l'accompagnent de leurs prières. Et se souvenant de celle qui fut auprès du défunt, pendant de longues années, non seulement la sœur selon la chair, mais l'auxiliaire discrète et dévouée, ces mêmes amis lui présentent leurs religieuses condoléances.

M. LE CHANOINE JOSEPH DUCRET

Quoique M. le chanoine Ducret, de Genève, n'ait jamais fréquenté notre Collège, nous tenons à relever la grande peine que sa mort si subite nous a causée. Né en 1877, de nombreuses années semblaient être promises encore au bon M. Ducret. Dieu en a jugé autrement. Curé de St-Joseph de Genève depuis 1920, l'abbé Ducret a donné à cette grande paroisse une vive impulsion, et St-Joseph est aujourd'hui, grâce à son zèle, l'une des paroisses les plus vivantes de la grande ville du bout du lac. Très aimé de ses Confrères, très apprécié de ses Supérieurs, Mgr Besson avait multiplié à M. l'abbé Ducret les marques de son estime et de son affection, en lui conférant le camail de chanoine de sa cathédrale, la dignité d'archiprêtre de St-Pierre aux Liens (archiprêtré de la ville de Genève) et la tâche de délégué épiscopal pour la Fédération des Œuvres catholiques genevoises. A St-Joseph, où l'un des prédécesseurs de M. Ducret, M. Jacquard, avait porté avec distinction le camail rouge de St-Maurice, M. Ducret demeura lui aussi un ami fidèle de notre Maison. Très souvent notre Abbaye le vit accourir faire sa retraite annuelle avec le clergé abbatial, ou participer à une fête solennelle, comme ce fut le cas lors du sacre de Mgr Burquier, le 21 septembre 1932, ou encore le 24 juin 1934, où M. Ducret conduisit sa Chorale à St-Maurice, pour la fête de la Dédicace de l'Eglise abbatiale. C'est aussi M. Ducret qui créa, à Salvan, la colonie de St-Joseph-des-Monts, où tant de petits colons ont trouvé un air réconfortant. Aussi, aux obsèques présidées par Mgr Besson, Salvan était-il représenté par son président, M. F. Revaz, tandis que M. le chanoine Rappaz, curé de Salvan, apportait à la fois au cher défunt l'hommage de notre Abbaye et celui de sa paroisse.

F.-M. B. et L. D. L.